

PV Adopte le bonheur

L'assemblée générale
constitutive du 27 Juillet
2024

Date | heure | 27 juillet 2024 | 14h30 | Lieux | Cottens

Membres de l'assemblée Générale constitutive présents

Blanco Emeline | Blanco Florian

Membres de l'assemblée Générale constitutive non présents

Heure	Point	Etat
14h30	Début du comité - <u>Administration générale</u> 1. 1. Appels des membres.	DECISION
14h35	Présentation du projet 1. Présentations des buts à atteindre 2. Définition des étapes	DECISION
15h15	Présentation, discussion et adoption des statuts	DECISION
16h15	Élection des membres du comité	DECISION
16h30	Détermination du montant des cotisations	DECISION

Récapitulatif :

DECISION :

1. Tous les membres sont présents.
2. À l'unanimité des personnes présentes, il a été décidé la création de l'association dite : Association Adopte le bonheur avec son siège à Cottens dans le canton de Fribourg
3. Le président de séance donne lecture des statuts. Après discussion et échanges de vues les statuts ci-annexés sont adoptés à l'unanimité.
4. Le président de séance sollicite des candidatures en vue de composer le conseil d'administration.
4. Il rappelle que conformément à l'article des statuts, le conseil d'administration est composé de 2 membres au minimum élus par l'assemblée générale. Après rappel de ces dispositions, il est procédé à l'élection des membres. Le vote s'est exprimé comme suit : Énumération des noms et prénoms des élus et nombre des suffrages obtenus par chacun d'eux.
4. M. Blanco Florian : Président
4. Mme. Blanco Emeline : Vice-Présidente
4. Trésorier Poste à pourvoir
4. M. Blanco Florian : Secrétaire
4. Monsieur Florian Blanco et Mme. Emeline Blanco acceptent leur nomination dans le comité.
5. Les cotisations seront faites de la manière suivante :

Catégories	Prix cotisation nouveau membre (année)	Prix cotisation renouvellement (année)
Etudiants / Apprentis / AVS / AI	60 CHF	50 CHF
Moins de 25 ans / Couple AVS	90 CHF	80 CHF
Adultes	110CHF	100 CHF
Familles / Couples	160 CHF	150 CHF

POINT A TRAITER :

- Trouver un Trésorier

Fait à Cottens, le 27 juil. 24

Signatures :



Le Président



La Vice-Présidente



Le Secrétaire